



INFORMATION ANNUELLE 2015

I. INTRODUCTION

Ce document est fourni en vertu de l'article 66 de la Loi du 16/06/2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés (la « Loi Prospectus »).

Il contient un aperçu de toutes les informations que la SCA WAREHOUSES ESTATES BELGIUM a publié ou a rendu publique pour satisfaire à ses obligations au regard des dispositions législatives communautaires et nationales concernant la réglementation en matière de valeurs mobilières, de droit des sociétés, d'émetteurs de valeurs mobilières et de marchés de valeurs mobilières durant la période du 22/01/2015 au 21/01/2016 inclus (la « Période »). Ce document de synthèse est repris sur le site internet de la Société (www.w-e-b.be), d'après l'article 66, § 4 de la « Loi Prospectus ».

Toute l'information reprise dans ce document peut être consultée sur le site internet de la Société. Néanmoins, la Société prévient que certaines informations peuvent être obsolètes. Le contenu et la fiabilité de l'information doivent donc être interprétés à la date de publication.

II. APERÇU DE L'INFORMATION MISE À DISPOSITION

1. PROSPECTUS

La société n'a pas publié de prospectus durant la période de référence.

2. INFORMATIONS DESTINÉES AUX ACTIONNAIRES

2.1. Convocations aux Assemblées Générales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12/01/2016

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12/01/2016, les documents suivants ont été mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la société en date du 10/12/2015 :

- Convocation : www.w-e-b.be/public/uploads/files/ag/convocations/20160112_AGO_Convocation.pdf
- Modalité pratique : www.w-e-b.be/public/uploads/files/ag/convocations/20160112_AGO_Modalites.pdf
- Procuration : www.w-e-b.be/public/uploads/files/ag/convocations/20160112_AGO_Procuration.pdf
- Document de participation : www.w-e-b.be/public/uploads/files/ag/convocations/20160112_AGO_Document_Participation.pdf

La convocation a également été diffusée le 10/12/2015 via l'agence Belga Direct, sur le site du Moniteur Belge (Numac : 25896) et dans le journal « L'Echo » (page 19) en accord avec les dispositions applicables du Code des sociétés.

Agenda de l'assemblée générale ordinaire :

- Prise de connaissance du rapport de gestion de la gérante sur les comptes annuels clôturés au 30/09/2015,
- Prise de connaissance du rapport du Commissaire sur les comptes annuels clôturés au 30/09/2015,
- Prise de connaissance des comptes annuels clôturés au 30/09/2015,

- Approbation des comptes annuels clôturés au 30/09/2015 et affectation du résultat,
- Approbation du rapport de rémunération,
- Décharge à la Gérante pour la période du 01/10/2014 au 30/09/2015,
- Décharge au commissaire pour la période du 01/10/2014 au 30/09/2015,
- Fixation des honoraires de la Gérante pour l'exercice 2016,
- Délégation de pouvoirs en vue d'exécuter les décisions prises,
- Divers.

Un communiqué de presse faisant part des résolutions prises lors de cette assemblée générale ordinaire a été publié sur le site internet de la Société en date du 13/01/2016 et également diffusé via l'agence Belga Direct et le journal « L'Echo » (page 8) à la même date : www.w-e-b.be/public/uploads/files/ag/communiques/20160112_AGO_Communique_FR.pdf

2.3. Calendrier financier

Le calendrier financier de la Société a été mis à disposition sur le site internet de la Société : www.w-e-b.be/fr/page/30/agenda-de-l-actionnaire

2.4. Statuts

La dernière modification des statuts est intervenue en date du 13/01/2015, aucune modification n'a eu lieu sur la période concernée. Les statuts sont disponibles sur le site internet de la société : www.w-e-b.be/fr/page/116/statuts.

2.5. Service financier

A dater du 09/11/2015, le service financier relatif aux actions W.E.B. est assuré gratuitement pour les actionnaires par Euroclear Belgium, boulevard du Roi Albert II 1 à 1210 Bruxelles (BCE : 0403.206.432).

2.6. Dénominateur

Au 30/09/2016, le dénominateur s'élevait à 3.166.337 actions et le capital de la Société à 10.000.000 €. Cette information est disponible sur le site web de la Société : www.w-e-b.be/fr/page/119/capital

3. RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & PROJETS DE MODIFICATION DE STATUTS

Le Conseil d'administration rend public à chaque clôture annuelle un « Rapport de gestion », lequel est disponible sur le site internet de la Société via le rapport financier annuel : www.w-e-b.be/public/uploads/files/rapports_financiers/annuels/2015_Rapport_annuel.pdf

Les rapports de gestion antérieurs sont consultables sur le site internet de la société : www.w-e-b.be/fr/page/128/rapports-de-gestion.

Le « rapport de rémunération » pour l'exercice 2015 est disponible sur le site internet de la société via le rapport financier annuel : www.w-e-b.be/public/uploads/files/rapports_financiers/annuels/2015_Rapport_annuel.pdf

4. COMMUNIQUÉS DE PRESSE OCCASIONNELS

OPÉRATION DE SWAP :

En vue de l'acquisition de nouveaux projets d'investissement, le Conseil d'administration de WEB SCA a décidé de réduire le pourcentage que représentent les immeubles City Nord dans son patrimoine de sorte à ne plus être soumis à l'article 30,§ 4 de la loi « SIR » du 12 mai 2014 qui limitait sa capacité d'endettement à 33% de ses actifs consolidés.

Les dirigeants effectifs de WEB SCA ont proposé aux membres du Conseil d'administration une opération consistant en un échange d'immeubles appartenant à WEB SCA et situés dans le périmètre de City Nord avec d'autres immeubles situés en dehors de ce périmètre et appartenant à des sociétés liées à un ou plusieurs membres de l'actionnaire de référence.

En date du 30/07/2015, un communiqué de presse relatif à la réalisation de cette opération a été publié sur le site internet de la société et diffusé à la presse via l'agence Belga Direct : www.w-e-b.be/public/uploads/files/communiqués_presse/20150730_Com_SWAP_FR.pdf

ACQUISITION D'UN BIEN :

En date du 18/01/2016, un communiqué de presse relatif à l'acquisition d'un bâtiment situé à Rhode-Saint-Genèse a été publié sur le site internet de la société : www.w-e-b.be/public/uploads/files/communiqués_presse/20160118_Com_Rhode.pdf et diffusé à la presse via l'agence Belga.

5. INFORMATION PÉRIODIQUE

5.1. Rapport financier annuel

Durant la période concernée, la Société a publié et mis sur son site internet le **Rapport Financier Annuel 2015** : www.w-e-b.be/public/uploads/files/rapports_financiers/annuels/2015_Rapport_annuel.pdf

Le communiqué annuel relatif aux résultats annuels de l'exercice 2015 clôturés au 30/09/2015 a été publié sur le site internet en date du 10/12/2015 : www.w-e-b.be/public/uploads/files/resultats_communiqués/annuels/2015_Resultats_annuels.pdf

5.2. Information semestrielle au 31/03/2015

Durant la période concernée, la Société a diffusé et mis sur son site internet le **Rapport Financier Semestriel 2015** : www.w-e-b.be/public/uploads/files/rapports_financiers/semestriels/2015_Rapport_semestriel.pdf

Le communiqué semestriel relatif aux résultats semestriels clôturés au 31/03/2015 a été publié sur le site internet en date du 30/06/2015 et diffusé dans la presse via l'agence Belga Direct : www.w-e-b.be/public/uploads/files/resultats_communiqués/semestriels/2015_Resultats_semestriels.pdf

5.3. Déclarations intermédiaires / Trading Updates

Aucun communiqué n'a été publié pour les résultats trimestriels au 30/06/2015 et au 31/12/2015 en accord avec l'arrêté royal du 26 mars 2014 publié au Moniteur belge du 22 avril 2014 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

6. DÉCLARATIONS DE TRANSPARENCE

Durant la période concernée, la Société n'a publié aucune déclaration de transparence (article 14 de la loi du 2 mai 2007).

Les déclarations de transparence ainsi que les déclarations incombant aux personnes exerçant des responsabilités dirigeantes sont consultables sur le site internet : www.w-e-b.be/fr/page/120/actionnariat.

A l'occasion de la modification des statuts, l'assemblée a approuvé l'instauration d'un seuil de notification statutaire supplémentaire (3 %).

Compte tenu de la prise d'effet immédiate de la modification des statuts, les actionnaires de WEB SCA sont tenus, conformément aux dispositions légales, de notifier à la FSMA et à WEB SCA les franchissements à la hausse et à la baisse des seuils de notification 3 %, 5 % et multiples de 5 %.

7. CORPORATE GOVERNANCE

Le texte du code de gouvernance d'entreprise ainsi que le « dealing code » sont disponibles sur le site internet de la Société :

- Code de Gouvernance : www.w-e-b.be/fr/page/118/gouvernance
- « Dealing code » : www.w-e-b.be/public/uploads/files/gouvernance/20101116_Dealing_Code.pdf

A PROPOS DE WEB SCA

WAREHOUSES ESTATES BELGIUM S.C.A. investit principalement dans des biens dont la rentabilité est comparable à celle des biens du même secteur déjà en portefeuille et appartenant prioritairement à l'une des spécificités suivantes:

- biens commerciaux:
 - o à implanter ou déjà implantés le long d'axes routiers importants.
 - o à implanter ou déjà implantés au sein de complexes.
 - o à implanter ou déjà implantés en centre-ville.
- biens semi-industriels.
- biens de bureaux.

WEB SCA est cotée depuis le 1^{er} octobre 1998 sur Euronext Brussels.

Au 30 septembre 2015, date de la clôture de son exercice, WEB SCA comptait plus de 250 locataires diversifiés – sociétés internationales ou nationales, administrations publiques – répartis sur une superficie bâtie totale de plus de 280.000 m².

Sa capitalisation boursière s'élevait à 194.729.725,50 €.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Caroline WAGNER

Tel : +32 (0)71 259 294

cwagner@w-e-b.be

Antoine TAGLIAVINI

Tel : +32 (0)71 259 291

atagliavini@w-e-b.be

